

Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)

Les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de 1er et 2e niveaux s'obtiennent dans le cadre d'un enseignement obligatoire des règles de sécurité routière. Elles sont délivrées pendant le temps scolaire après un contrôle des connaissances théoriques.

De quoi s'agit-il ?

Les attestations ASSR 1 et ASSR 2, délivrées au collège, portent sur la connaissance des risques et des règles applicables pour chacun des types d'usagers : piéton, cycliste, cyclomotoriste, passager d'une voiture, futur automobiliste.

Ces formations théoriques se déroulent en deux temps, en classes de 5^e et de 3^e.

Elles font partie intégrante de l'enseignement obligatoire et permettent de vérifier les connaissances de sécurité routière progressivement acquises tout au long de la scolarité.

Passer l'ASSR : pour quoi faire ?

L'ASSR 1 ou l'ASSR 2 permettent de s'inscrire à la formation du brevet de sécurité routière (BSR) qui permet lui-même d'obtenir la catégorie AM du permis de conduire.

L'ASSR 2 est obligatoire pour les personnes âgées de moins de 21 ans, pour l'obtention d'une première catégorie du permis de conduire, soit les catégories :

A1 ou A2 (permis moto) ;

ou

B (permis voiture) ;

ou

B1 (permis quadricycle lourd à moteur).

ASSR de niveau 1

Quels élèves sont concernés ?

L'épreuve de l'ASSR 1^{er} niveau est organisée pour les classes de 5^e ou de niveau correspondant.

L'épreuve se déroule chaque année pendant le temps scolaire, au cours d'une période comprise entre le début du 2^e trimestre et la fin de l'année scolaire.

Comment se déroule l'épreuve ?

L'épreuve se présente sous la forme de 20 séquences vidéo illustrant des questions à choix multiples et nécessite d'obtenir au moins la note de 10/20.

Les élèves ayant obtenu la note de 10/20, ou plus, à l'épreuve se voient attribuer l'ASSR de 1^{er} niveau.

Un élève recalé peut se présenter à l'épreuve de rattrapage durant la même période s'il en fait la demande auprès du chef d'établissement.

ASSR 2^e niveau

Quels sont les élèves concernés ?

L'épreuve de l'ASSR de 2^e niveau est organisée pour les classes de 3^e ou de niveau correspondant, et pour des élèves d'autres classes atteignent l'âge de 16 ans au cours de l'année civile.

L'épreuve se déroule chaque année pendant le temps scolaire, au cours d'une période comprise entre le début du 2^e trimestre et la fin de l'année scolaire.

Comment se déroule l'épreuve ?

L'épreuve se présente sous la forme de 20 séquences vidéo illustrant des questions à choix multiples et nécessite d'obtenir au moins la note 10/20.

Les élèves ayant obtenu la note de 10/20 ou plus à l'épreuve se voient attribuer l'ASSR de 2^e niveau.

Un élève recalé peut se présenter à l'épreuve de rattrapage durant la même période s'il en fait la demande auprès du chef d'établissement.

Comment se préparer :

Il n'y a pas de cours proposés par le collège mais des entraînements en ligne sur une plateforme spécialisée :

<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr>

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a également investi dans un livret distribué aux élèves de 5^{ème}. Ce livret est à conserver jusqu'à la fin du collège puisqu'il sert à préparer l'ASSR1 en 5^{ème} mais également l'ASSR2 en 3^{ème}. Aucun livret ne sera distribué aux élèves de 3^{ème} mais au besoin on peut en trouver dans le commerce.

Calendrier des épreuves :

ASSR 2025

Toutes les sessions se font en salle informatique*

classe	date	heure	surveillant
3A	19/05/2025	15h-16h	Mme Moreau
3B	20/05/2025	9h30-10h30	M. Attiba
3C	20/05/2025	14h00-15h00	Mme Reynaud Martin
3D	20/05/2025	10h30-11h30	M. Coulon
3E	19/05/2025	13h-14h	Mme Leroy
3F	19/05/2025	8h30-9h30	Mme Cocco
3G	19/05/2025	14h-15h	Mme Reynaud Martin
5A	26/05/2025	8h30-9h30	M. Gasc
5B	21/05/2025	10h30-11h30	M. Silobre
5C	21/05/2025	9h30-10h30	Mme Delpech
5D	19/05/2025	10h30-11h30	M. Audrerie
5E	21/05/2025	11h30-12h30	M. Silobre
5F	22/05/2025	15h00-16h00	Mme Munini
5G	20/05/2025	08h30-9h30	Mme Cugno
rtp	27/05/2025	09h30-10h30	vie scolaire

* plan B au CDI avec Mme Segonds si certains PC ont des problèmes